Département des Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - LEGALITE - FRATERNITE

Arrondissement de :

N°2020/11

Céret

Commune de LAMANERE 66230

Canton de: Prats-De-Mollo

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du quatre juin deux mille vingt à neuf

Domaine: 7

heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de

LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de

Sous-Domaine:

ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Agnès PARAYRE

7.10

Présents: Mesdames MONIE Danielle, Démoulin Pierrette, MARGALEF Marie-

Objet: Annulation André, Messieurs CAPALLERA J-Paul, FIGA Georges, JUANOLE Michel.

et modification loyers du Multiple

Formant la majorité des membres en exercice,

Rural.

Absent: Néant. Empêché: Néant. Le nombre de conseillers Procuration : Néant.

suite au COVID-19.

municipaux en

Secrétaire de séance : Madame MONIE Danielle.

service est de : Sept

Madame le Maire avait pris la décision de suspendre les loyers de la

gérante du multiple rural du fait de sa fermeture administrative

CONVOCATION C.M

EN DATE DU:

29/05/2020

Après discussion et diverses propositions, la solution suivante est retenue en fonction des problèmes économiques liés au COVID-19 : AFFICHAGE EN DATE annulation des loyers d'Avril, Mai, Juin et juillet puis du mois d'août

DU: 29/05/2020

jusqu'à la fin de l'année 2020,

les loyers seront réduits de moitié, soit 150 €/mois.

Cette proposition est retenue par le conseil municipal et est votée à

PUBLICATION DE LA l'unanimité. PRESENTE EN DATE

DU: 05/06/2020

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les

membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du

EXECUTOIRE PAR C.G.C.T.

RECEPTION

CERTIFIEE

S/PREFECTURE LE:

Lamanère, le 04 juin 2020

Le Maire, Agnès PARAYRE

PAR PUBLICATION

LE:

Accusé de réception Préfecture du

N٥

PAR DELEGATION

LE:

(Signature) Prénom Nom REQULE:

18 JUIN 2020

SOUS-PRÉFECTURE DE CÉRET